



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne
chargé des Affaires culturelles dans le cadre du Traité
sur la coopération franco-allemande

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15/04/2021

DES VITRAUX DE NOTRE-DAME DE PARIS VONT ÊTRE RESTAURÉS À L'AIDE DE DONS ALLEMANDS

Après l'incendie du 15 avril 2019, le Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne chargé des affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande, Armin Laschet, et la présidente de la Commission allemande pour l'UNESCO, Maria Böhmer, ont récolté près d'un demi-million d'euros pour la restauration de l'édifice.

En étroite coordination avec les autorités françaises, ces dons vont être utilisés pour restaurer des vitraux de la cathédrale Notre-Dame de Paris endommagés par le feu. A travers ce symbole fort, soutenu par la ministre française de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin, les deux pays manifestent la solidarité entre les deux nations.

Après des échanges nourris ces derniers mois entre les experts des deux pays, coordonnés du côté allemand par l'ancienne architecte de la cathédrale de Cologne, Barbara Schock-Werner, le général d'armée Jean-Louis Georgelin, président de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de Notre-Dame de Paris et représentant spécial du Président de la République, a indiqué dans une lettre adressée au Plénipotentiaire qu'un accord avait été trouvé sur les modalités de la coopération autour de la restauration de quatre grandes verrières de la nef centrale, déposées et mises en sûreté à la suite de l'incendie et qui nécessitaient une restauration.

Ces verrières seront restaurées grâce à l'expertise des Compagnons bâtisseurs de la cathédrale de Cologne. Le reliquat éventuel des dons sera versé à l'établissement public afin de contribuer à la restauration des autres vitraux, par des maîtres verriers choisis par voie d'appel d'offre.

Armin Laschet, Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne chargé des affaires culturelles franco-allemandes :

« Il y a deux ans, nous avons été émus par les images de l'incendie dévastateur de Notre-Dame. Aujourd'hui, le projet allemand d'aide à la reconstruction de la cathédrale entre dans une nouvelle phase : l'Allemagne et la France conviennent de coopérer pour restaurer des vitraux de la cathédrale. Ainsi, Notre-Dame, du fait de sa reconstruction, deviendra un symbole de l'espoir européen - avec l'aide énergétique de l'Allemagne et de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. »

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne
chargé des Affaires culturelles dans le cadre du Traité
sur la coopération franco-allemande

La France n'est pas dépendante de l'aide de son pays voisin, souligne Armin Laschet : « Il s'agit plutôt d'une contribution symbolique qui manifeste : 'Nous sommes solidaires'. Nous sommes reconnaissants à nos amis français de pouvoir participer à une œuvre aussi importante. »

Par ailleurs, un signe d'espoir européen allant bien au-delà de la simple reconstruction doit ainsi être transmis : « Je me réjouis que le général Georgelin ait fait écho à ma proposition de coopération en matière de formation professionnelle : au-delà de la reconstruction de la cathédrale, je m'engage à établir une coopération dans la formation des jeunes artisans et artisanes dans le domaine du patrimoine culturel - par exemple dans l'artisanat de la vitrerie et de la taille de pierre - et de leur apprendre à travailler ensemble, main dans la main, par-delà les frontières », explique le Plénipotentiaire des affaires culturelles franco-allemandes, Armin Laschet.

« Je me réjouis que nous puissions, après les discussions intenses de l'année dernière, mettre aujourd'hui en œuvre cet important projet » a déclaré Maria Böhmer, présidente de la Commission allemande pour l'UNESCO. « Cela montre aussi que nous avons une responsabilité partagée envers notre patrimoine de l'humanité. C'est le cœur de l'idée du patrimoine mondial. Tout comme au Moyen-Âge, lorsque les architectes ont porté l'idée du style gothique depuis la France à l'ensemble de l'Europe afin de créer d'immenses édifices pour leur foi, l'Allemagne et la France donnent aujourd'hui un exemple d'amitié et de coopération ».

La ministre française de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin:

« Nous avons été touchés par l'immense émotion ressentie en Allemagne lors de l'incendie de Notre-Dame de Paris. Très vite, nos partenaires allemands nous ont proposé leur soutien, témoignant de la profonde solidarité qui unit nos deux peuples. Ce projet de restauration conjointe de quatre vitraux de Notre-Dame est le symbole de cette mise en partage de nos savoir-faire les plus exceptionnels en matière de restauration et de préservation du patrimoine. L'établissement public présidé par le général Georgelin se mobilisera pour la réussite de cette coopération exemplaire. Main dans la main, les maîtres verriers français et allemands vont redonner leur beauté originelle à ces vitraux qui rendront tout son éclat à la cathédrale, ce joyau du patrimoine européen que nous avons en partage ».

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr